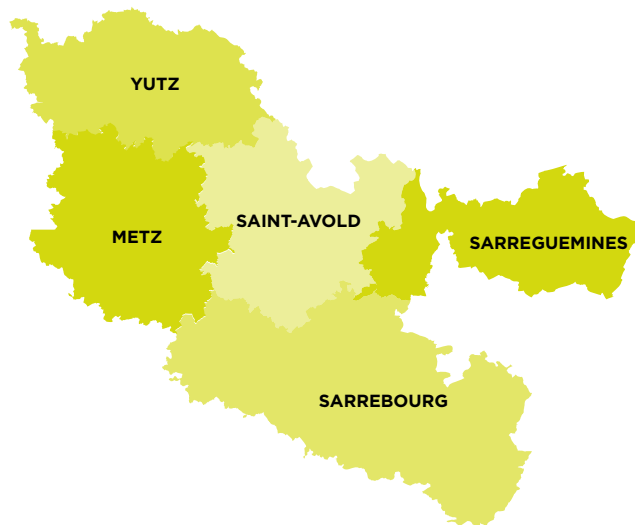


**SUR LES
TERRITOIRES
MOSELLE
SOLIDARITÉS**



TERRITOIRE THIONVILLE

MAISON DU DEPARTEMENT
1 avenue Gabriel Lippmann
57970 YUTZ
Tél. 03 56 42 02 20
bpcg-thionville@moselle.fr

TERRITOIRE METZ-ORNE

DIRECTION DE LA SOLIDARITE
28-30 avenue Malraux
57000 METZ
Tél. 03 87 56 31 62
bpcg-metz-orne@moselle.fr

TERRITOIRE FORBACH/ SAINT-AVOLD

MAISON DU DEPARTEMENT
16 rue du Lac
57500 SAINT-AVOLD
Tél. 03 87 37 95 06
bpcg-forbach-stavold@moselle.fr

TERRITOIRE SARREBOURG / CHÂTEAU-SALINS

CENTRE MOSELLE SOLIDARITES
1 rue Michèle Morgan
57400 SARREBOURG
Tél. 03 87 25 35 44
bpcg-sarrebourg-chateausalins@moselle.fr

TERRITOIRE SARREGUEMINES / BITCHE

MAISON DU DEPARTEMENT
51 rue du Bac
57200 SARREGUEMINES
Tél. 03 87 21 53 63
bpcg-sarreguemines-bitche@moselle.fr



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

1 rue du Pont Moreau • CS 11096 • 57036 METZ CEDEX 1

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ

Bureaux situés au 28/30 avenue André Malraux • METZ
Téléphone : 03 87 56 31 51



**Demande
d'accompagnement par
un référent parcours**



© Dpi57 - Direction de la Communication - 07/2024 • Photo : iStock - Impression : Imprimerie Départementale IMPRIM'VERT*

BUREAU DE LA PRÉVENTION ET DE LA COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Accompagner les personnes âgées en situation complexe

Fédérer les acteurs de l'action gériatrique autour du parcours de vie
de la personne



Les Responsables de Prévention et Coordination Gérontologique et les Référénts Parcours Personnes Agées effectuent les **MISSIONS suivantes :**

ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS VIVANT À DOMICILE EN SITUATION DE PARCOURS COMPLEXE :

- Évaluation multidimensionnelle à l'aide d'outils standardisés
- Suivi spécifique intensif et au long cours
- Organisation du soutien à domicile
- Accès aux droits en collaboration avec les services concernés
- Coordination des professionnels impliqués

DRESSER UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL :

- Identifier les partenaires médico-sociaux, sociaux et sanitaires
- Repérer les problématiques de la dépendance
- Analyser les dysfonctionnements

PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE :

- Identifier les ruptures de parcours de « soins »
- Soutenir les démarches et les actions innovantes
- Informer sur les aides financières mobilisables

CONTRIBUER ET PARTICIPER À L'ANIMATION DU TERRITOIRE :

- Organiser les Rencontres Gérontologiques
- Partager les missions et l'actualité des acteurs locaux
- Optimiser l'articulation entre les différents partenaires
- Développer la coopération des professionnels

Dans quelle situation un professionnel peut solliciter l'accompagnement d'un référent parcours personnes âgées ?

➤ **Pour les personnes âgées de 60 ans et plus
qui vivent à domicile et répondent aux
4 critères d'inclusion cumulatifs suivants :**

1. PERTE D'AUTONOMIE FONCTIONNELLE

**Exemples : Difficultés à se mouvoir, réaliser ses transferts,
se nourrir, se laver, se vêtir, organiser son
quotidien : effectuer ses courses, cuisiner,
entretenir son linge, son logement, utiliser un
transport...**

2. PERTE D'AUTONOMIE DÉCISIONNELLE

**Exemples : Difficultés dans la gestion administrative et
financière, à élaborer son projet de vie,
à exprimer ses souhaits,
ses aspirations et ses besoins
Non reconnaissance de ses incapacités**

3. AIDES MÉDICO-SOCIALES ET/OU SOINS INSUFFISANTS OU INADAPTÉS ET/OU PERSONNE DANS LE REFUS

**Hors dominante dans le champ de la psychiatrie,
des soins palliatifs et de l'addiction**

4. PERSONNE ISOLÉE OU EN PRÉSENCE D'UN ENTOURAGE AIDANT ÉPUIsé OU OPPOSANT



Formulaire de demande d'accompagnement disponible via le QR code
ou auprès de nos équipes du Bureau de la Prévention
et de la Coordination Gérontologique - BPCG